

– OUVRIR MON QUOTIDIEN –

CHARTRE RELATIVE À L'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES

Préambule

1

En vous inscrivant à l'opération « Ouvrir Mon Quotidien » (version papier et/ou numérique) ci-après dénommée « OMQ » et/ou à l'opération Journaliste en Herbe (ci-après dénommée « JEH »), vous déclarez avoir pris connaissance des présentes clauses relatives au traitement des données à caractère personnel et acceptez que les données personnelles collectées dans ce cadre soient traitées conformément aux dispositions exposées ci-dessous.

I. Identité et coordonnées du responsable du traitement

LA PRESSE.be

Rue Royale 100 à 1000 Bruxelles

02 558 97 80

info@lapresse.be

II. Représentant du responsable de traitement

Catherine Anciaux, Secrétaire générale

Quelles données personnelles sont collectées ?

Lors de votre inscription à l'opération OMQ, vous nous communiquez les données personnelles suivantes : le nom, le prénom, l'adresse e-mail du directeur de l'école et du professeur qui réalise l'inscription.

Lors de votre inscription à l'opération JEH, la Communauté française nous communique les données personnelles que vous lui avez transmises lors de votre inscription.

A quelles fins ces données personnelles sont-elles collectées ?

- Utilisations en interne

Les données à caractère personnel que nous collectons servent **en premier lieu à la gestion et à l'exécution de votre inscription** aux opérations OMQ et JEH : envoi des journaux, envoi des journaux de bord, envoi des identifiants de connexion pour les contenus numériques (le fondement du traitement ici est l'exécution du contrat). Elles peuvent également être utilisées à des fins d'information (envoi de la newsletter pour le début des inscriptions, pour notifier le début ou la fin des périodes, ...) ou pour faire

des enquêtes à des fins d'évaluation des opérations (le fondement de ces traitements est votre consentement explicite).

Les données que nous traitons sont donc indispensables au bon déroulement de votre inscription et de l'opération.

Les données sont conservées (dans nos fichiers) pendant toute la durée des opérations OMQ et JEH. En ce qui concerne l'opération OMQ, vos données sont conservées durant 3 ans afin que des newsletters de proposition de réinscription puissent être adressées à une personne de référence après la fin de l'opération. Les données personnelles collectées pour l'opération OMQ sont supprimées au bout de 3 ans.

2

➤ Traitement par des tiers

Ces données à caractère personnel sont communiquées aux services abonnement des différents éditeurs de journaux concernés par votre inscription aux opérations OMQ et JEH afin que vous puissiez recevoir les journaux papier et/ou les identifiants nécessaires pour accéder aux contenus numériques.

Le nom, le prénom et l'adresse e-mail du directeur de l'école et du ou des professeurs concernés sont également communiqués au [CSEM](#) pour la diffusion de leur newsletter d'information sur l'éducation aux médias et à l'[AJP](#) pour lui permettre de communiquer sur l'opération [Journalistes en classe](#).

En outre, pour exécuter certaines opérations, LA PRESSE.be fait appel à des prestataires de service externes (on vise notamment ceux qui gèrent la base de données OMQ et l'envoi des journaux de bord) et peut donc être amenée à leur transférer ces données ou à leur y donner accès pour l'exercice de leur mission. Cependant, ces prestataires appliquent des mesures techniques et organisationnelles adaptées pour s'assurer que ces données soient traitées de manière sécurisée, restent confidentielles et ne soient pas utilisées à d'autres fins que celles énumérées plus tôt.

LA PRESSE.be ne vend pas vos données à caractère personnel collectées dans le cadre de ces opérations, pas plus qu'elle ne les loue, les met commercialement à la disposition de tiers ou les partage, sous réserve de ce qui est prévu ci-dessus. Si tel devait être le cas, LA PRESSE.be prendra préalablement contact avec vous afin d'obtenir votre consentement.

Quels sont vos droits ?

La réglementation relative au traitement des données à caractère personnel confère, à la personne dont les données sont traitées, des droits dont une partie est listée ci-après. Il est important de préciser que l'exercice de certains d'entre eux pourraient avoir pour conséquence de mettre fin à la participation de l'école à l'opération à laquelle elle s'était inscrite.

➤ Droit d'accès, de rectification et de suppression

La personne concernée (le professeur qui réalise l'inscription ou le directeur de l'école inscrite) peut à tout moment et gratuitement demander à accéder à ses données personnelles qui sont traitées par LA PRESSE.be. Si celles-ci sont inexactes ou incomplètes, elles peuvent être corrigées ou complétées sur simple demande.

Elle peut également à tout moment demander à supprimer tout ou partie de ses données personnelles. Cependant, elle devra veiller à ce que les données personnelles minimales (à savoir le nom, le prénom, l'adresse e-mail et le mot de passe) nécessaires au bon déroulement de l'opération OMQ ou JEH à laquelle l'école s'est inscrite soient maintenues. Si tel n'était pas le cas, les données personnelles d'un autre professeur devraient être communiquées à LA PRESSE.be de manière à ce que la livraison des

journaux et/ou l'accès aux contenus numériques puisse(nt) se poursuivre pendant l'opération OMQ ou JEH en cours au jour de la demande de suppression. A défaut, LA PRESSE.be ne pourra donner suite à la demande de suppression des données à caractère personnel.

➤ Droit de limitation du traitement

La personne concernée (le professeur qui réalise l'inscription ou le directeur de l'école inscrite) peut à tout moment demander que ses données ne soient plus utilisées de certaines manières par LA PRESSE.be pour autant que cette limitation n'empêche pas le bon fonctionnement de l'opération OMQ à laquelle l'école est inscrite. Elle peut, par exemple, demander que son adresse e-mail ne soit plus communiquée au CSEM ou à l'AJP.

➤ Refus de LA PRESSE.be

Dans certains cas exceptionnels, LA PRESSE.be pourra refuser d'accéder à une demande d'exercer un droit, notamment en cas de demande manifestement infondée ou excessive. LA PRESSE.be en informera dès que possible la personne ayant introduit la demande et motivera de manière détaillée la raison de son refus.

➤ Droit de réclamation auprès de l'Autorité de la protection des données

Si la personne concernée (le professeur qui réalise l'inscription ou le directeur de l'école inscrite) estime qu'un refus de l'exercice d'un ou de plusieurs de ses droits n'est pas suffisamment motivé, elle a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de la protection des données (www.dataprotectionauthority.be, contact@apd-gba.be).

Comment exercer vos droits ?

Pour bénéficier de ces droits, la personne devra prouver son identité en communiquant par e-mail, en même temps que sa demande d'exercice d'un ou plusieurs des droits une copie de sa carte d'identité à l'adresse info@lapresse.be.

La demande sera traitée dans les 30 jours de son introduction (ou 60 jours si le volume de demandes à traiter dans le même laps de temps est trop important). L'intervention effectuée par LA PRESSE.be sur la base de l'exercice de l'un ou de plusieurs de ces droits sera notifiée par e-mail au demandeur. De même, tout refus d'intervention sera motivé.

L'exercice de l'un ou de plusieurs de ces droits sera communiqué, lorsque cela est nécessaire, aux tiers (prestataires de service et éditeurs) à qui les données à caractère personnel contenues dans la demande ont été communiquées.

Sécurité et confidentialité

LA PRESSE.be dispose de mesures de sécurité adaptées sur les plans technique et organisationnel afin de prévenir la destruction, la perte, la falsification, l'altération, l'accès non autorisé ou la communication par erreur à des tiers de vos données à caractère personnel, ainsi que tout autre traitement non autorisé de ces données.

Nous donnons accès à vos données à caractère personnel à nos collaborateurs afin qu'ils puissent les traiter dans le cadre de leur mission. Ceux-ci sont tenus de les traiter dans le respect des obligations légales en la matière.

Modification et communication

LA PRESSE.be peut modifier à tout moment les clauses ci-dessus. Dans ce cas, elle vous en avertira au moins 5 jours avant leur entrée en vigueur sur son site internet.

